



vaincre l'autisme

LE NOUVEAU DÉFI DE LA RECHERCHE

Depuis 10 ans, Léa pour Sammy mène une action contre l'autisme, pour défendre les droits des enfants qui en sont affectés, agit pour faire connaître et reconnaître cette maladie, innover en matière de droit et de prise en charge, au niveau international.

Elle devient désormais un « mouvement pour Vaincre l'autisme » et communiquera sous la marque « Vaincre l'Autisme ». Des outils adaptés ont, dans ce contexte, été mis en place : un fonds de dotation et une campagne de collecte de fonds, présentées ci-dessous.



LEA POUR SAMY SE MOBILISE POUR
VAINCRE L'AUTISME
ET ADAPTE SA COMMUNICATION

CREATION D'UN FONDS DE DOTATION



« En tant que fondateur de l'Association Léa pour Sammy, père de Sammy, enfant atteint d'autisme, et après dix années d'actions et de mobilisations à travers Léa pour Sammy, pour faire connaître et reconnaître l'autisme, ses besoins spécifiques et faire respecter les droits des enfants affectés à accéder aux traitements et l'éducation les plus adaptés, j'ai décidé de créer le Fonds de dotation « VAINCRE L'AUTISME » (Fonds du mouvement Léa pour Sammy).

Le Fonds de dotation « VAINCRE L'AUTISME » se donne pour mission de mobiliser la générosité des français pour cette nouvelle cause

qu'est l'autisme, faire progresser la recherche, innover dans les traitements, tenter d'éradiquer cette maladie mais aussi diminuer la souffrance de ceux qui en sont atteints grâce à une meilleure prise en charge.

Les fonds récoltés seront capitalisés et distribués en tant que moyens à l'Association Léa pour Samy pour lui permettre de pérenniser et développer son action et ses projets pour combattre et vaincre l'autisme.

Le fonds de dotation a été déclaré sous le régime de la loi 2008-776 du 4 août 2008 à Paris le 23 septembre
Il a été publié au Journal Officiel du 10 octobre 2009.

Ce nouvel outil juridique est mis en place par le législateur pour faciliter la tâche aux donateurs et leur garantir une transparence sur l'utilisation de leurs dons, donations et legs par des contrôles très exigeants.

 **CAMPAGNE DE COLLECTE DE FONDS** 

« VAINCRE L'AUTISME »

DU 25 MARS AU 7 AVRIL 2010

Parce que l'autisme a longtemps été considéré comme une fatalité, les personnes autistes se trouvaient condamnés à une mort lente. Heureusement, le regard sur l'autisme évolue. Nous avons aujourd'hui un nouvel objectif : offrir à l'autisme l'attention et la générosité des français.

Dans cette optique, nous mettons en place la campagne de collecte de fonds « Vaincre l'Autisme » avec son évènement phare « Le Village de l'Autisme ». Cette campagne sera annuelle.

OBJECTIFS

Sensibiliser le Grand Public
Récouter des fonds pour développer ...
- les programmes de recherche
- les prises en charge adaptées

VIA

Les medias
Les entreprises
Les collectivités locales
Les citoyens

EVENEMENTS

« VILLAGE DE L'AUTISME »

Les 2 - 3 et 4 Avril 2010

Dans le cadre de la Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme
à Paris et à Toulouse

Composé de tentes aux couleurs de la campagne, des activités ludiques
à destination du grand public : magiciens, jongleurs, conteurs, des animations musicales thématiques...

CONCERT DE CLOTURE

7 avril 2010